



LOIRE

Le Président



LETTRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES DE LA LOIRE

Saint-Etienne le 27 mai 2011

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la carte scolaire liée au budget de l'Education Nationale et au schéma d'emploi 2011-2013 du ministère a des conséquences sur les écoles rurales ligériennes.

Actuellement 4 écoles (Doizieux, Saint Paul en Cornillon, Saint-Thomas la Garde, Tarentaise) continuent leur combat pour sauvegarder leur classe.

Nos enfants doivent être "au cœur" du système éducatif.

Nous refusons la logique comptable.

Les parents et élus locaux sont inquiets, indignés et en colère de voir cette remise en cause du Service Public d'Education Nationale.

Tous et toutes sont déterminés à obtenir le maintien de la classe supprimée dans le cadre d'un moratoire de 2 ans.

Comme l'a écrit Monsieur Bernard FOURNIER, Sénateur et Président de l'Union des Communes Rurales de la Loire :

« C'est aussi dans la France rurale que la société de demain est en train de se construire »,

« La ruralité est aujourd'hui un atout indéniable et nous devons la défendre ensemble ».

Nous ne pouvons qu'approuver les propos de Monsieur FOURNIER.

Les arguments de chaque école concernée démontrent que toutes les classes actuelles doivent être maintenues pendant 2 ans.

Aussi nous vous sollicitons pour intervenir et soutenir la légitimité des demandes de ces écoles auprès de Monsieur le Préfet de la Loire* avant le prochain Comité Technique Paritaire de l'Education Nationale qui devrait se tenir mi juin.

Dans l'attente d'une réponse et de votre soutien pour un territoire agréable à vivre, veuillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, nos sincères salutations.

Marc FAURAND

* Une délégation des villages ayant été reçue en Préfecture le 25 mai par Monsieur FURCY, Directeur de Cabinet.